

Communiqué A.F.P

La papeterie de Malaucène, en cessation de paiement, indignation de la CGT et Thierry Mariani

Le 15/11/2011 à 18:00

Le ministre des Transports Thierry Mariani et le syndicat CGT accusent le groupe américain Schweitzer Mauduit (SWM) de manquer à ses engagements dans le cadre de la fermeture de la papeterie de Malaucène (Vaucluse), dans des courriers dont l'AFP a eu copie mardi.

M. Mariani, élu local, et le syndicat ont réagi à l'annonce récente que la papeterie était en cessation de paiement et qu'une procédure de dépôt de bilan serait ouverte devant le tribunal de commerce.

Un scénario qui laisse 17 salariés sur le carreau, sur les 211 licenciés depuis la fermeture du site engagée en 2009, et des ardoises, au mépris, selon eux, des engagements financiers pris dans le cadre du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) négocié avec l'Etat.

La cessation de paiement "est certes une voie légale, mais est-elle acceptable au regard de la santé financière du groupe Schweitzer Mauduit ?", s'interroge M. Mariani dans un courrier adressé lundi à son collègue du Travail, Xavier Bertrand.

"Cette affaire laisse la désagréable impression que l'assurance de garantie des salaires et la collectivité servent de ligne de trésorerie à des groupes comme Schweitzer Mauduit, qui trouvent en France des filets de sécurité sociaux", poursuit-il, réclamant "d'engager toutes les démarches nécessaires pour la tenue des engagements au titre du PSE".

"Comment laisser faire un tel déni de justice" et un tel "non respect des obligations ?", dénonce de son côté la CGT dans un courrier adressé au préfet du Vaucluse, qui doit recevoir le syndicat mercredi.

Elle met aussi en cause des "cadeaux de l'Etat" alors qu'il manquerait de l'argent notamment pour la revitalisation du bassin d'emploi, le groupe ayant en outre, selon le syndicat, passé ses frais d'avocats sur le budget du PSE, ce que dément l'entreprise.

SWM, leader mondial du papier à cigarettes, qui emploie 2.800 personnes dans le monde et a réalisé 600 millions de dollars de chiffre d'affaires sur les neuf premiers mois de 2011, explique pour sa part que la cessation de paiement est "l'aboutissement d'une longue et coûteuse procédure de fermeture du site".

Il souligne que plus de 25 millions d'euros ont été libérés depuis 2007 pour favoriser le retour à l'emploi des salariés et qu'il a dû consigner dernièrement, à la demande du préfet, un million d'euros pour dépolluer le site, "ce qui a accéléré la cessation des paiements" selon une porte-parole.

La direction assure enfin que la vente du site "sur la base d'une offre écrite déjà reçue", sans donner plus de détails, permettra de couvrir le passif social existant, dont le paiement des soldes de tout compte des derniers salariés en congé de reclassement.

"Ce sont 17 familles que l'on met à la rue, qui n'ont pas les papiers pour aller au chômage, qui n'ont plus de mutuelle, qui n'ont plus rien du tout", dénonce Thierry Georges, de l'union locale CGT.